

PROJET ÉOLIEN DU PLATEAU DU VEXIN

LETTRE D'INFORMATION

N°3



ÉDITO

« Chères habitantes, chers habitants,

Au sein des équipes de Terre et Lac Conseil, nous souhaitons que chaque projet que nous portons soit bénéfique à tous, afin que transition énergétique rime avec développement local.

Pour y parvenir, nous avons tout d'abord mis en œuvre une démarche de concertation et d'information dédiée au projet éolien du Plateau du Vexin, pour faire évoluer le projet avec vous, en adéquation avec le territoire.

Pour aller plus loin dans ce souhait, nous vous proposons en cette rentrée une campagne de financement participatif, qui vous permettra d'investir dans ce projet et de bénéficier de retombées économiques directes qu'il va générer.

En tant que riverains du projet, vous bénéficierez ainsi d'une primeur d'accès pour participer à l'investissement nécessaire à la réalisation du projet.

Deux permanences d'information seront organisées, autour du projet et de sa campagne de financement participatif, le mercredi 20 et le jeudi 21 octobre en fin d'après-midi.

Dans l'attente de ce rendez-vous, cette troisième Lettre d'information vous propose de revenir sur les principales composantes du projet et d'en apprendre plus sur cette campagne participative.

Bonne lecture, bonne rentrée à tous et à bientôt, »

Maël MERALLI-BALLOU,
Chef de projet éolien
Terre et Lac Conseil

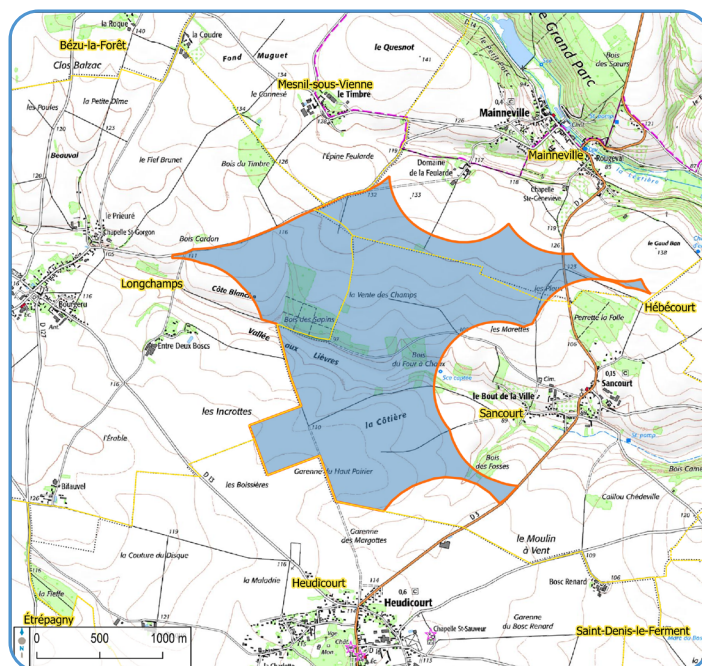


LE PROJET ÉOLIEN DU PLATEAU DU VEXIN : L'ESSENTIEL

Le projet de parc éolien du Plateau du Vexin est en phase de développement sur les communes de Longchamps, Mainneville et Sancourt. Il est prévu d'installer un ensemble de 4 à 8 éoliennes pour une puissance totale comprise entre 14,4 et 33,6 MW.

Le projet de parc éolien est porté par la Société du Parc Eolien du Plateau du Vexin (SPEPDV). En charge du développement du projet, la société Terre et Lac Conseil travaille à intégrer toutes les composantes du territoire pour définir un projet en cohérence avec ses enjeux spécifiques.

Par ce projet, la société Terre et Lac Conseil souhaite contribuer au développement de l'énergie éolienne dans l'Eure. Le futur parc pourrait ainsi éviter le rejet dans l'atmosphère de 33 700 tonnes de CO2 chaque année !



Carte de la zone d'étude

Pour plus d'informations : www.enerfip.fr/vexin



HISTORIQUE ET PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les travaux de construction des installations ainsi que la mise en œuvre du parc devraient être échelonnés entre 2023 et 2024.

FIN
2020

Lancement des études environnementales, paysagères et sonores

JUIN
2021

Installation d'un mât de mesure du vent et de l'activité chiroptérologique en altitude

JUILLET
2021

Animation d'une visite pédagogique du mât de mesure

OCT
2021

Organisation de deux permanences d'information

HIVER
2021

Élaboration des variantes d'implantation et sélection des mesures associées

PRINTEMPS
2021

Dépôt des demandes administratives

2022

Instruction par la préfecture et enquête publique

2023
2024

Construction et mise en service du parc, pour une trentaine d'années d'exploitation

POURQUOI UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

A travers cette campagne, Terre et Lac Conseil souhaite associer les citoyen.nes à la transition énergétique de leur territoire, en leur proposant de placer une partie de leur épargne directement dans le projet éolien du Plateau du Vexin.

Cette campagne permettra la réalisation de plusieurs études, dont :



Une étude acoustique, à partir de plusieurs points de mesures sonores répartis tout autour de la zone d'étude, permettant d'assurer la tranquillité des riverains et garantir le respect de la réglementation ;



Des études environnementales sur un cycle biologique complet d'une année, afin d'observer et répertorier la flore, la faune et particulièrement l'avifaune et les chauves-souris ;



Une étude paysagère et patrimoniale, dans le but de dresser un état des lieux complet du territoire d'accueil du futur parc éolien, pour un projet en adéquation avec les atouts et sensibilités locales ;



Une étude d'impact intégrant les études précédentes et les autres spécificités locales sur le milieu physique (géologie, hydrologie, occupation du sol...) et le milieu humain (urbanisme, servitudes, infrastructures...).

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour donner l'opportunité aux citoyen.nes de participer au développement des énergies renouvelables sur leur territoire, Terre et Lac Conseil a souhaité réserver la collecte aux personnes les plus proches du futur parc, dans une logique d'ouverture progressive :

- Du 19 au 26 octobre 2021 :
Habitants des communes de Longchamps, Mainneville et Sancourt ;
- A partir du 26 octobre 2021 :
Ouverture aux habitants de la Communauté de Communes du Vexin Normand ;
- A partir du 2 novembre 2021 :
Ouverture aux habitants du département de l'Eure ;
- Du 9 au 30 novembre 2021 :
Ouverture aux habitants des départements limitrophes ;
- Fin de la collecte le 30 novembre 2021 à minuit.



Le montant minimum de l'investissement est de 10 euros par personne.



LE COIN DU WEB

Pour en savoir plus sur le projet ou partager vos idées et questions en ligne :

www.projeteolien-plateauduvexin.fr

Pour consulter et participer à la campagne de financement participatif :

www.enerfip.fr/vexin

ETUDE ACOUSTIQUE : ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN MICRO ?

A QUOI SERT L'ÉTUDE ACOUSTIQUE ?

Elle permet d'optimiser la taille, le modèle et le fonctionnement des éoliennes pour préserver la tranquillité des riverains et le respect de la réglementation.

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACCUEIL D'UN MICRO ?

Plusieurs points de mesure extérieurs sont choisis à proximité de la Zone d'Implantation Potentielle, dans un lieu de vie habituel (terrasse ou jardin).

Le bruit ambiant est mesuré à l'aide d'un sonomètre installé sur un pied de mesures et un boîtier d'acquisition permet de stocker les données pour les exploiter par la suite. Le sonomètre convertit le bruit ambiant en signaux qui seront analysés par un logiciel informatique. Vos conservations ne seront pas enregistrées ni écoutées !

La campagne de mesures (et donc l'installation du sonomètre à votre domicile) dure environ 2 semaines et devrait se dérouler en hiver pour rendre l'analyse plus précise et contraignante.

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Que vous souhaitiez avoir plus d'information sur cette étude ou proposer d'accueillir un sonomètre dans votre jardin, n'hésitez pas à nous écrire avant le 1er novembre 2021 via le formulaire de contact du site internet du projet !

A VOS AGENDAS !

Terre et Lac Conseil et Enerfip ont le plaisir de vous convier à deux rencontres d'information et d'échange autour du projet éolien du Plateau du Vexin et de sa campagne de financement participatif :

PERMANENCES D'INFORMATION

Mercredi 20 octobre, de 16h30 à 20h30

Jeudi 21 octobre, de 16h30 à 20h30

A la salle Jacques Brel (1 rue Jacques Brel, Etrépagny)

Compte-tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, l'inscription préalable à cet événement est vivement recommandée :

lorette.haffner@mazars.fr ou 07 72 27 98 08.



Maël MERALLI-BALLOU
Chef de projet éolien
Terre et Lac Conseil
m.meralli@terreetlac.com

mazars

Lorette HAFNER
Cheffe de projet Concertation Mazars
lorette.haffner@mazars.fr
07 72 27 98 08

www.projeteolien-plateauduvexin.fr